



école
Gabrielle-Roy
UNE OCCASION DE BONHEUR

*Informations aux parents
Année scolaire 2017-2018*

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que l'équipe-école accueillera votre enfant pour l'année scolaire 2017-2018. Afin de faciliter son entrée, voici quelques informations pertinentes :

DATE DE LA RENTRÉE

La rentrée se fera **le mercredi 30 août 2017**. Conformément à l'horaire régulier, la journée débutera à 9 h 15 et se terminera à 16 h 05.

HORAIRE

1^{re} période : 9 h 15 à 10 h 30

Pause de 15 minutes

2^e période : 10 h 45 à 12 h

Dîner 1 h 25

3^e période : 13 h 25 à 14 h 40

Pause de 10 minutes

4^e période : 14 h 50 à 16 h 05

L'école ne contrôle pas la sortie des élèves lors de la période du dîner.

PERSONNEL DE L'ÉCOLE

Directrice:	À déterminer
Secrétaire:	Virginie Dionne
Agente de bureau :	Judith Poupart
Coordonnatrice Option-études:	Lisette Beaudoin (poste 8153)

INFORMATIONS

Tutorat: La formule du tutorat est associée à l'élève de l'école Gabrielle-Roy. Le tuteur est responsable d'un groupe et il voit au suivi académique, comportemental et personnel de ses élèves. Une fois par cycle de 9 jours, le tuteur reste en classe avec son groupe de 12 h à 12 h 15 afin d'assurer le suivi.

Services: Pour venir en aide à votre enfant, plusieurs services sont mis à sa disposition : orthopédagogie, engagement communautaire, psychologie, psychoéducation, santé, service social, orientation et éducation spécialisée.

L'élève peut y avoir recours si lui ou vous en faites la demande auprès de la direction.

FRAIS RELIÉS AUX EFFETS SCOLAIRES

Suite à la réception de l'état de compte de votre enfant en début d'année, pour les effets scolaires, nous vous demandons d'émettre un chèque libellé au nom de **l'école Gabrielle-Roy** au montant correspondant à la facture. Le montant total peut être réparti sur plus d'un versement. Il est possible d'acquitter la facture en argent comptant, par chèque ou par paiement internet. Nous remettons les cahiers d'exercices et un agenda à votre enfant lors de la rentrée.

TRANSPORT

À la mi-août, chaque élève ayant droit au transport scolaire recevra une carte d'embarquement par courriel indiquant le numéro de son parcours d'autobus, l'horaire et son arrêt. Les parents qui n'ont pas de courriel recevront le bordereau par la poste. Les élèves doivent se rendre aux points d'embarquement déterminés par le Service du transport scolaire. La distance entre le domicile de l'élève et le point d'embarquement peut aller jusqu'à 500 mètres. Une seule adresse est considérée pour le transport matin et soir.

N'hésitez pas à communiquer avec le Service du transport scolaire pour toutes questions au 514-380-8347 ou à transport@csdqs.qc.ca.

CHANGEMENTS ET DÉMÉNAGEMENTS

Nous apprécierions que vous nous déclariez, le plus tôt possible, tout changement affectant l'inscription de votre enfant à l'école Gabrielle-Roy : déménagement, admission à l'école privée, etc. Veuillez nous le confirmer en appelant au **514-380-8899 poste 4421**.

AGENDA SCOLAIRE

L'agenda scolaire est **obligatoire** à tous les cours. L'élève doit y indiquer l'étude, les devoirs ou travaux qu'il (elle) doit remettre. Il permet à l'élève de mieux planifier son travail scolaire et pour les parents de suivre les apprentissages de leur enfant. Vous y trouverez aussi des informations concernant les principaux échéanciers de l'année. C'est aussi un bon moyen de communication entre les enseignants et les parents. L'agenda scolaire sera remis aux élèves à la rentrée.

LA CARTE ÉTUDIANTE

La carte étudiante est obligatoire et fournie par l'école. Elle sert à l'identification des élèves, à emprunter des livres à la bibliothèque, à l'entrée au salon étudiants, etc. Il en coûtera 3,00\$ pour remplacer une carte perdue en cours d'année.

CASIER

Un casier est attribué à chaque élève pour y déposer ses effets personnels. L'école n'est pas responsable du matériel perdu ou volé. **Chaque élève doit apporter son propre cadenas.**

TENUE VESTIMENTAIRE

Telle qu'adoptée par le conseil d'établissement, la politique vestimentaire de l'école prévoit que tous les élèves doivent se présenter en classe vêtus, pour le haut du corps, d'un vêtement provenant de la collection de l'école Gabrielle-Roy. Le pantalon est laissé à la discrétion de chacun. Il est possible de porter une jupe ou un bermuda si le vêtement est à 5 cm au dessus du genou. De plus, une tenue spécifique est exigée pour les cours d'éducation physique. Pour commander des vêtements, veuillez communiquer avec la compagnie **Enfin Sports Mode inc. au (450) 635-2464** ou via le site internet www.enfinsports.com. Un courriel vous sera envoyé au cours du mois d'août vous informant de la date de la récupération des vêtements qui se fera à l'école Gabrielle-Roy.

MATÉRIEL D'EDUCATION PHYSIQUE

Une tenue spécifique faisant partie de la collection de l'école et une paire d'espadrilles sont obligatoires pour le cours d'éducation physique. Les espadrilles devront être munies de semelles qui ne marquent pas le plancher et demeurer à l'école afin d'assurer la sécurité de l'élève et la propreté du gymnase.

FOURNITURES SCOLAIRES

La liste des effets scolaires à se procurer pour la prochaine année sont disponibles en pièce jointe ou sur le site de l'école.

Nous espérons que ces informations sauront vous être utiles et nous vous invitons à communiquer avec le secrétariat de l'école pour toute information supplémentaire au **514-380-8899 poste 4421** ou en consultant le site <http://gabrielleroy.csdgs.qc.ca>

PHOTO SCOLAIRE

Veuillez prendre note que la photo scolaire se déroulera le **vendredi 8 septembre 2017** pendant la première période de classe.

BONNES VACANCES À TOUTES ET À TOUS!
L'équipe de l'école Gabrielle-Roy